

<https://eglisealareunion.org/?Cooperative-d-habitants-des-batisseurs-d-avenir>

Coopérative d'habitants, des bâtisseurs d'avenir

- Archives - Bonnes Nouvelles -



Date de mise en ligne : samedi 18 mai 2013

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

Pour faire face à la crise, des initiatives de solidarité se multiplient en France et ailleurs pour construire un nouveau modèle économique et social. Parmi ces alternatives, le « village-vertical » est une réponse nouvelle et une expérience pilote pour développer les espaces de vie communautaire.

Des habitants de Villeurbanne (banlieue lyonnaise) se sont regroupés en coopérative pour construire ensemble leur espace de vie. Ils ont mutualisé leurs ressources pour concevoir, construire et gérer collectivement leurs futurs logements. « *La coopérative d'habitants, c'est un projet social, écologique, ouvert sur le quartier, un projet où l'on décide au consensus et où il faut travailler* », résume Antoine Limouzin, 39 ans, l'un de ceux qui ont lancé l'aventure du « village vertical » en 2005.

Pour mener à bien ce projet, les initiateurs se sont entourés de partenaires expérimentés dans le domaine comme Habicoop, association qui promeut le modèle des coopératives d'habitants existant en Suisse ou dans les pays scandinaves. Les habitants de Villeurbanne ont également reçu le soutien des institutions notamment la coopérative HLM, le Grand-Lyon et la Ville de Villeurbanne qui leur ont cédé le terrain à des prix inférieurs à ceux du marché.

Dans la coopérative d'habitants, ces derniers achètent des parts sociales de la dite coopérative. Ils disposent d'un droit de vote sur les décisions importantes selon le principe « une personne, une voix ». Ils sont ainsi propriétaires collectivement de l'immeuble où ils vont vivre. Ils paient ensuite chacun un loyer à cette même société coopérative en fonction de la taille de leur logement : ils seront donc locataires à titre individuel de leur appartement. L'objectif est de lutter contre la spéculation locative. « *On ne peut pas revendre son logement, seulement ses parts. Ce qui ne peut donner lieu à aucune plus-value, c'est dans les statuts* », explique Jean-Paul Sauzède, secrétaire adjoint de l'association Habicoop.

Du choix écologique des matériaux de construction en passant par l'organisation des espaces communs en lieux de vie collectif, jusqu'à la volonté d'intégrer des logements pour des personnes en insertion ; pour les porteurs du projet, le village-vertical véhicule également des valeurs pour le développement d'une écologie humaine qui favorise le vivre-ensemble mais aussi le faire ensemble.

Lancé en 2005, après plus de 8 ans de travaux, le « village vertical » accueillera au mois de juin ces premiers habitants. Dans les quatorze ménages qui vivront dans l'immeuble de Villeurbanne, il y a des célibataires, des couples, des familles. Ils sont ouvriers, travailleurs sociaux, intermittents du spectacle, masseur, etc. Ensemble, ils participeront à la gestion locative de leur immeuble.

Pour certains c'est un vrai choix de vie. A l'image de Cécile Cubizol, propriétaire d'un 102 mètres carrés qu'elle va vendre pour acheter ses parts et prendre part à l'aventure : « *Je me suis rendu compte que la société trimbalait plein de valeurs parasites, explique-t-elle. Il faudrait être propriétaire pour transmettre un patrimoine à ses enfants ? A mes yeux, ce n'est plus ce qui compte. Je veux leur transmettre des valeurs, pas des choses matérielles. Ici je vais leur offrir une expérience de vie, de solidarité, une ouverture d'esprit qui représentent beaucoup plus qu'un appartement de 102 mètres carrés !* » témoigne cette quarantenaire célibataire, mère de deux enfants.

Pour plus d'informations sur le « village vertical » et les autres projets de coopératives d'habitants :
<http://www.village-vertical.org/> et <http://www.habicoop.fr>